

Logique et éthique dans l'action politique et sociale

Dr Ahou Marthe ASSIE

Université Alassane Ouattara

Assie_m@yahoo.fr

Résumé: L'éthique est la recherche du bien suivant un raisonnement logique. En tant que science ou grammaire du raisonnement, la logique peut être considérée au double point de vue de la théorie et de la pratique. Elle a un caractère spéculatif et pratique, ou même moral. Il existe un rapport dialogique entre logique et éthique. Tout comme la logique, l'éthique est liée à une tradition contemporaine et parfois matérialiste qui cherche seulement à améliorer la perception de la réalité par une attitude « raisonnable » dans la recherche du bonheur pour tous.

Si l'éthique vise une cohérence entre la situation de l'action et la morale qui la légitime, on peut dire qu'elle est comme une logique de l'action. Cependant, si l'éthique se vit comme une affaire personnelle, elle doit devenir une affaire sociale. Car pour un vivre ensemble possible. Il faut un minimum d'éthique sociale.

Mots clés: Logique, éthique, valeur, homme, responsabilité, rationalisation, sentiment utilitariste.

Abstract: Ethics is the search for good or rightness in following a logical process. It stems from ethics. Ethics is the research of rightness based on fair judgments. It would follow a logical procedure. As a science that has aimed the process of reasoning, logic must be perceived as dual purposes like practical and theoretical. Following speculative, practical and even moral aspect, there must be existed a correlation between logic and ethics. Just as logic, ethics establishes contemporary and in certain cases materialist traditions that contribute to improve the insight of realization about "reasonable" attitude in the pursuit of welfare for all.

If ethics highlights the coherence that consists in explicating all characteristics which help to understand a concept and to distinguish it, we can say that it looks like logical action.

Nevertheless, it must be perceived ethics firstly as individual matter before becoming social. It is important to have little bit of ethics in the modern societies because there is social ethics that makes life possible in the society.

Keywords : Logic, ethics, values, Human, responsibility, raison d'être, rationalization, utilitarian sense.

Introduction

L'homme est animé par un besoin récurrent de certitude. Pour ce faire, il est porté vers tout ce qui lui semble être conforme à la réalité, parce que porteur d'une certaine valeur ; partant, ce qui a de la valeur est conforme à la nature et digne d'être cultivé. Cette quête de sens et de certitude se traduit par son intolérance à l'incertitude et une anticipation anxieuse qui engendrent des symptômes invalidants. En ce sens, « Il est toujours mal de ne pas faire ceci, quelles que soient les conséquences de ne pas le faire »¹. C'est ainsi que l'on tient la logique comme relevant de ce qui est cohérent, rationnel du point de vue du raisonnement et du

¹ Jonathan Bennett, *Introduction à l'Éthique*, Trad Larry Didier Baumeister, Paris, PUF, 1988, P16.

comportement, consubstantielle à l'homme. Mais on le sait, l'intention éthique est complexe tout comme l'écologie ou l'environnement de l'action; dès lors, peut-on légitimement affirmer qu'un raisonnement cohérent conduit à un comportement éthique? Sommes-nous toujours rationnels dans nos actes et prêts à en assumer les conséquences? Telles sont les interrogations auxquelles nous tenterons de répondre dans cet article.

Notre objectif consiste, alors, à dégager les différentes relations entre la logique et l'éthique d'une part, et d'autre part à mettre en exergue leur apport dans la vie active et surtout politique. En d'autres termes, une étude minutieuse de ces concepts nous aidera à saisir la portée de notre préoccupation et nous permettra de voir dans quelle mesure ces notions peuvent intervenir dans certains domaines d'activités comme le domaine politique.

1. Approche conceptuelle

1.1. L'éthique

Du latin *ethicus*, l'éthique est un ensemble de règles différentes qui complètent les règles juridiques. Elle concerne le motif ou le mobile des activités humaines et trouve son fondement dans l'intériorité de l'être. Elle est la recherche du bien par un raisonnement conscient. Dans l'Antiquité, l'éthique était dominée par le concept de « vertu » (Socrate, Platon, Aristote, les Stoïciens et Épicure). Ainsi, l'homme bon est celui qui réalise bien sa fonction, son *télos* afin d'atteindre le bonheur. Au début du XVII^e siècle, jugeant l'éthique antique comme trop « spéculative », en s'appuyant sur une nouvelle métaphysique, Descartes fonde une morale (ensemble des normes propres à un individu, à un groupe social ou à un peuple, à un moment précis de son histoire) dans un sens beaucoup plus individuel. Pour lui, il faut entendre par « *le bon sens est la chose du monde la mieux partagée* »² la raison (faculté de juger c'est-à-dire de distinguer le vrai d'avec le faux sur le plan théorique ou le bien d'avec le mal sur le plan pratique) qui rend tous les hommes égaux. Certes, ils ont raison de se sentir égaux par cette faculté qui les définit dans leur humanité et dignité, mais il ne suffit pas d'en disposer uniquement ; il faut plutôt en faire bon usage. « Ce n'est pas assez d'avoir l'esprit bon, mais le principal est de l'appliquer bien »³, dit-il. Par ailleurs, poursuit-il, « afin que je ne demeurasse point irrésolu en mes actions pendant que la raison m'obligerait de l'être en mes jugements et que je ne laissasse pas de vivre dès lors le plus heureusement que je pourrais, je me formai une morale par provision qui ne consistait qu'en trois ou quatre maximes dont je veux bien vous faire part »⁴. On se rend compte que la morale (provisoire) est un ensemble de règles que s'impose Descartes pour conduire sa vie avec assurance, tranquillité et bonheur. Ces trois maximes sont un moyen de parvenir à la connaissance vraie ; fondement d'une action éclairée. « notre volonté ne se portant à suivre ni à fuir aucune chose, que selon notre entendement la lui représente bonne ou mauvaise, il suffit de bien juger pour bien faire, et de juger le mieux qu'on puisse, pour faire aussi tout son mieux, c'est-à-dire pour acquérir toutes les vertus »⁵. Il s'agit d'un intellectualisme moral.

A la fin du XVIII^e siècle, le développement de l'éthique moderne se poursuit avec Kant à travers l'éthique déontologique (réflexion critique sur les conditions de possibilité de la morale qui met l'accent sur le devoir). L'éthique kantienne n'est rien d'autre qu'une éthique du devoir visant l'intention qui gouverne l'action sans s'occuper de ses conséquences. L'éthique déontologique de Kant ou éthique du devoir consiste à poser la question de ce qui

² Descartes, Etienne Gilson, *Discours de la Méthode*, J. Vrin, 1984, début 1^{ère} partie, P.44.

³ Idem P.44.

⁴ Descartes, *Œuvres philosophiques*, III partie, Paris, Garnier Frères, 1963, P.40.

⁵ Descartes, *Oeuvres philosophiques*, Vol.1, Garnier, 1835, P.26.

doit être impérativement fait plutôt que de rechercher le bien ; en d'autres termes, dans la perspective kantienne une action est morale quand elle est accomplie par devoir c'est-à-dire par pur respect. En outre, dans la déontologie on y trouve les codes de comportements au sein de la gouvernance et des activités professionnelles qui puissent garantir le bonheur que l'homme recherche. Constance Hazen disait à propos ceci : «E. Kant rappelle l'idée que tout homme doit être reconnu digne, et place la dignité comme principe fondateur de l'humanité. Il insiste sur le fait que tout homme possède en soi une conscience morale par sa raison et qu'à ce titre il est autonome puisqu'être de raison »⁶. Cet ouvrage aborde les principales notions liées à ces trois thèmes (législation, déontologie et éthique) dans certaines institutions. Dans la pratique infirmière, par exemple, dans le domaine de la législation, sont développés les thèmes du droit des patients au regard de l'institution hospitalière, du soin et de leur entourage. En matière d'éthique, sont abordés les thèmes de la confidentialité et du secret professionnel d'une part et celui des droits de l'homme d'autre part. En déontologie, sont évoqués la responsabilité et les principes de droits qui s'imposent aux professionnels dans le cadre de l'exercice de leur métier.

Dans un sens ordinaire, le terme éthique est synonyme de morale et désigne une pratique ayant pour objectif de déterminer une manière conforme de vivre dans un habitat en correspondant aux fins de l'être humain (recherche du bonheur ou de la vertu). De nos jours, le terme est généralement employé pour qualifier des réflexions théoriques portant sur la valeur des pratiques et les conditions de ces pratiques ; l'éthique est aussi un raisonnement critique sur la moralité des actions. Par exemple, la question de « comité d'éthique » au sein d'institutions scientifiques ou d'hôpitaux. L'éthique aurait ses fondements dans une décision dite rationnelle prise à partir d'un libre dialogue entre des individus. C'est ainsi que certains philosophes contemporains comme Deleuze, Ricœur, Comte-Sponville, et bien d'autres définissent l'éthique comme la réalisation raisonnable des besoins (tendance naturelle à chercher le bon comme valeur relative). En clair, l'éthique est une discipline philosophique qui porte sur les jugements de valeur. Sa formulation se caractérise par des énoncés normatifs, prescriptifs ou évaluatifs. En éthique, il est, en effet, question de valeurs (croyance durable, mode spécifique de conduite ou d'état final d'existence personnel ou social ; elle est général et dynamique). Ces valeurs indiquent des idéaux à poursuivre comme la justice.

Au vu de ces diverses acceptions, Durand révèle qu'il est difficile de définir l'éthique selon trois points. « 1. Elle vient du fait qu'elle n'est pas un secteur séparé de la vie, mais une dimension permanente de tout comportement. Des valeurs, en effet, sont mises en œuvre plus ou moins explicitement dans tous les comportements et toutes les décisions (...). 2. Elle tient au vocabulaire qui varie selon les auteurs. Les mots comportent, d'un milieu à l'autre, des connotations ou des sens divers. 3. Elle tient au fait que celle-ci renvoie finalement à une réflexion philosophique, laquelle a donné naissance à une multitude de théories éthiques plus ou moins contradictoires »⁷, dit-il. Ces trois mots, (éthique, morale, déontologie) on peut le dire, reviennent très souvent dans le discours sur l'action humaine ; ils renvoient au comportement, à l'action humaine, à la prise de décision. Ils concernent ce qu'il faut faire et ce qui doit être fait (le devoir, les valeurs), par opposition à ce qui se fait (les mœurs). L'éthique est la manière de dire comment l'individu se doit de vivre et à partir de quoi il doit juger et décider. Elle implique donc la recherche des principes pour guider le comportement moral et les évaluer. Pour ce faire, il faut identifier les valeurs, qui peuvent être contestées.

⁶ Constance Hazen, « *Législation, éthique déontologie : unité d'enseignement 1.3* », Paris, Editeur Elsevier Masson, 2012.

⁷ Guy Durand, *Revue Laval Théologique et Philosophique*, Vol 50, n0 3, 1994, PP. 467-468.

En somme, l'organisation des valeurs entre elles, en terme de système, correspond à une éthique car elle donne sens et cohérence aux valeurs qui s'y rattachent. Par exemple, une valeur comme la démocratie ou le développement durable ne prend son sens qu'en fonction du champ éthique dans lequel elle s'inscrit. C'est donc une forme de logique que l'éthique suit, si nous pouvons l'affirmer.

1.2. La logique

Du grec *logikê*, la logique est la science qui a pour objet les procédés du raisonnement. C'est un état de fait que s'approprie l'homme. En tant que telle elle relève de ce qui est cohérent du point de vue du raisonnement (le raisonnement cohérent). A l'origine, la logique est la recherche de règles générales et formelles qui permettent de distinguer un raisonnement concluant de celui qui ne l'est pas. En ce sens, elle peut être considérée comme la formalisation des raisonnements (le calcul des propositions). Rapportant les propos de Chrysippe de Soles (philosophe stoïcien, III^e siècle avant J.C), Guillaume affirmait que la proposition est comme « ce qui est vrai ou faux, ou un état de choses complet qui, pour autant qu'il est lui-même concerné, peut être asserté »⁸. La contradictoire d'une proposition est une proposition qui l'excède d'une négation. Par exemple: « Il fait jour » « Non il fait jour » (formalisable en : $p \sim p$ c'est-à-dire P non P). La logique saisit a priori la nécessité et l'universalité des relations comme « si A est B, et que B est C, A est C », en faisant abstraction de la nature de A, B et C. Par analogie, l'axiologie formelle (rapport de ressemblance partielle et non essentielle entre deux choses) devrait saisir des lois comme « la valeur de A dépend de la valeur de B, la valeur de B dépend de la valeur de C, donc la valeur de A dépend de la valeur de C », en faisant aussi abstraction de la nature de A, B et C, c'est-à-dire de la question : qu'est-ce qui a une valeur?

A l'instar de la logique, l'axiologie formelle concède que nous ne savons pas s'il y a des valeurs ou qu'est-ce qui a une valeur, mais soutient que si A ou B ont des valeurs, alors les lois nécessaires qui affectent ces valeurs sont telles ou telles. Ici, l'on peut affirmer la nécessité de la constitution d'une discipline, en procédant par la médiation d'arguments et de raisonnements. La chaîne des arguments doit, selon une perspective héritée de la tradition géométrique, se fonder sur des axiomes, évidents par eux-mêmes. Les axiomes de Brentano en sont une brillante illustration. Il présente dans *l'Origine de la conscience morale* quatre propositions relatives aux valeurs qui sont considérées comme évidentes, et constituant autant d'axiomes. Par exemple :

- 1/ L'existence d'une valeur positive est une valeur positive.
- 2/ La non-existence d'une valeur positive est une valeur négative.
- 3/ L'existence d'une valeur négative est une valeur négative.
- 4/ La non-existence d'une valeur négative est une valeur positive.

On voit que ces propositions s'en tiennent aux lois formelles qui concernent le concept de valeur. En tant que telles, elles seraient dépourvues de toute considération, de valeur et donc de tout préjugé concernant les valeurs. En outre, elles pourraient permettre de constituer une axiologie formelle, objective et certaine. En effet, toutes les lois de la pensée, toutes les formes particulières de la logique rentrent dans ce déterminisme concret de la pratique. Par ailleurs, la logique de l'action étant la logique, il s'ensuit qu'elle ne se définit pas seulement par son objet qui est la pensée, mais par son but qui est la vérité. Elle est la science des conditions que la pensée doit remplir pour être vraie, ou la science des conditions de la vérité.

⁸ Guillaume Piolle, in Intelligence Artificielle Symbolique, guillaume.Piolle@centralesupelec.fr, 2015, P.14.

Par son objet qui se restreint à l'intelligence, les conditions constituent les seules opérations qui se rapportent à la connaissance de la vérité et sont susceptibles d'être analysées, contrôlées et réglées; de ce fait, la logique de l'action n'étudie que les opérations intellectuelles qui peuvent être réfléchies et revêtues d'une expression verbale. Par son but, elle est, non la simple connaissance théorique, mais plutôt le contrôle et la direction pratiques de la pensée.

Parmi les conditions que la pensée doit remplir pour être vraie, les unes sont indépendantes de la matière de la pensée, c'est-à-dire de la nature des choses auxquelles on pense car elles peuvent se déterminer par la seule considération de la forme de la pensée ou de la manière de penser. Ces conditions formelles de la vérité peuvent se résumer en une seule: absence de contradiction, conséquence ou accord de la pensée avec elle-même. Ces conditions sont universelles et nécessaires (aucune pensée ne peut être vraie en dehors d'elles), mais non suffisantes par elles-mêmes (si toute pensée qui ne les remplit pas est nécessairement fausse, toute pensée qui les remplit n'est pas nécessairement vraie). La logique peut être considérée au double point de vue de la théorie et de la pratique. Suivant cette caractéristique selon laquelle la logique a pris alternativement un caractère spéculatif ou pratique, psychologique ou grammatical et même moral, il pourrait exister un rapport entre logique et éthique.

2. Rapport entre logique et éthique

Si l'on suit le parallèle entre les types d'actes et les types de raison auxquels se rapportent essentiellement ces disciplines à savoir la raison judiciaire (celle qui juge ou la logique) d'une part et la raison pratique d'autre part (éthique), on peut dire que la pensée s'impose à la logique, au sens d'une logique formelle. Cela conduit à l'idée d'une axiologie formelle (discipline qui, pour des raisons essentielles, est intimement entrelacée à celle de la pratique formelle). Les axiologies formelles reconnaissent qu'il existe un problème de valeurs, en supposant qu'une discipline qui a pour objet la résolution de ce problème doit se constituer. Toutefois, bien qu'elles écartent toute tentative pour déterminer ce qui a ou non une valeur, et s'en tiennent à la détermination des lois formelles qui sous-tendent l'axiologie; dans ce cas, elles reposent sur une "épochè" (interruption, suspension du jugement) des valeurs, et admettent le fait que les valeurs ne sont pas encore fondées. Leur épochè va jusqu'à la disparition de la question axiologique elle-même.

Ainsi, on saura que l'existence d'une valeur positive X est elle-même une valeur positive, mais on ne pourra jamais savoir quel est ce X qui a une valeur positive. L'axiologie formelle peut alors, soit conserver ce caractère « formel » et dans ce cas, elle sera dans l'incapacité de résoudre (ni même de poser) le problème des valeurs, soit on pourra essayer de déduire un contenu à l'axiologie à partir de ces axiomes formels. Or, cela paraît impossible, car rien dans les axiomes ne peut permettre de commencer à identifier le X dont l'existence serait positive, ou dont la valeur pourrait être additionnée à celle de Y. Ainsi, au lieu de chercher à penser la possibilité d'une axiologie comme discipline autonome, qui a sa méthode spécifique et ses concepts propres, les axiologies formelles se constituent d'après le modèle mathématique ou géométrique ou encore logique (Husserl), reposant sur un ensemble de propositions qui s'enchaînent déductivement à partir d'axiomes.

Les rapprochements possibles entre logique et éthique peuvent être perçus à partir d'une analyse de trois composantes éidétiques (qui concerne les essences) de la logique formelle; ce sont l'aprioricité, la résistibilité au scepticisme et le formalisme. Dans son apparition historique, l'éthique (considérée comme l'une des trois branches de la philosophie, à côté de la physique et de la logique) est, comme la logique, une discipline à la fois normative et pratique dont les règles font référence à une certaine anthropologie. Tout comme la logique se

fonde sur un ensemble de principes logiques purs, on peut dire qu'en éthique, l'aprioricité a le même sens ; c'est ce qui justifie le parallélisme entre les deux disciplines et légitime l'usage d'une méthode analogique. En outre, de même que la logique permet de lutter contre le scepticisme et le relativisme, une éthique et une axiologie formelle assument le même rôle ; si bien sûr on s'en tient à la notion de "contresens pratique" qui assure cette fois la légitimité d'un usage analogique entre logique et éthique. Autrement dit, il est possible d'y faire abstraction de toute référence à des sphères de choses déterminées.

Le parallélisme logico-éthique prend la logique comme fil directeur analogique de leur constitution en tant que disciplines formelles. Cependant, la méthode analogique qui prend la logique formelle comme fil conducteur pour déterminer la possibilité d'une axiologie et d'une pratique formelle ne signifie ni que cette sphère nomologique-formelle soit le dernier mot de l'éthique, ni qu'elle ait une validité autonome et inconditionnée. Au contraire, le formalisme implique son dépassement vers une éthique matérielle, en laquelle il trouve à la fois sa finalité ultime et sa condition de possibilité. En ce sens, l'Idée programmatique d'une éthique et d'une axiologie formelles est doublement légitime, dans la mesure où le rapport analogique logico-éthique est pleinement justifié et où le formalisme s'inscrit dans un projet plus vaste dont il n'est qu'un moment. Par ailleurs, à l'instar de l'arbre philosophique de Descartes, nous pouvons dire que la philosophie se divise en trois parties (espèces, genres de théorèmes ou lieux) ; suivant en cela la division des vertus à leur niveau générique : la vertu physique, la vertu éthique et la vertu logique. Ainsi, la physique représente une recherche sur le monde et les objets qu'il contient ;

- l'éthique concerne l'action ;
- la logique (ou dialectique) concerne le discours.

Selon cette image (l'arbre philosophique de Descartes), où la physique constitue le centre ; la philosophie est comparable à un Œuf dont la logique est la coquille ; le blanc, l'éthique et la physique, le jaune. Tout comme la logique donc, l'éthique est liée à une tradition contemporaine et parfois matérialiste qui cherche seulement à améliorer la perception de la réalité par une attitude « raisonnable » dans la recherche du bonheur pour tous. « Par exemple, selon Kant, on ne doit pas mentir pour éviter un meurtre, car l'obligation de dire la vérité est absolue et ne tolère aucune condition particulière »⁹ ; dans cette optique, toute réflexion éthique se fonde sur les effets d'une action. En effet, toute action ne peut être jugée bonne ou mauvaise qu'en raison de ses conséquences. A ce sujet, Aristote affirmait que « le bonheur est ce qui caractérise le bien être parfait et le fait qu'il doit toujours être possédé pour soi et non pour une autre raison »¹⁰. Dans les actions, l'humain prend souvent en compte les conséquences de ses actes. Ces conséquences peuvent être considérées comme des critères possibles de notre comportement.

En définitive, réfléchir sur la signification des mœurs, c'est dire que l'éthique vise à dégager une cohérence ou une organisation rigoureuse. Elle consiste à expliciter tous les caractères qui permettent d'identifier un concept et de le différencier. On peut donc dire que l'éthique est constituée comme une rationalité de l'action ou comme une logique de l'action. En outre, si en logique on dit qu'une théorie est consistante si on ne peut pas en déduire une contradiction, on peut transposer cette notion à l'éthique : une éthique est consistante s'il n'y a aucune action qu'elle prescrit et interdit à la fois.

⁹ Oliver Depré, *Philosophie Morale*, Academia Bruylant, 1999, PP. 19-20.

¹⁰ Aristote, *Ethique à Nicomaque*, livre III, Trad. J. Tricot, Paris, les Echos du Maquis, 1959, P. 51.

2.1. L'éthique comme une logique de l'action

L'éthique, en tant qu'elle est un discours pratique, est une logique de l'action. Pour le montrer, nous nous appuyerons sur la conception stoïcienne et celle d'Aristote. Pour les stoïciens, l'expression logique de l'action suppose que l'on puisse appliquer au monde de l'activité humaine pratique une certaine qualification (logique) qui s'applique au monde de la connaissance c'est-à-dire rendre rationnelle l'action à la manière dont on peut rationaliser les enchaînements de la nature. A cet effet on présuppose une analogie entre l'éthique et la physique, avec une rigueur dans la déduction des conséquences à partir des prémisses.

L'éthique est alors une science qui se constitue en un ensemble ordonné grâce auquel on peut effectuer des prévisions. Par exemple, il existe un rapport système => nécessité => totalité chez les stoïciens. Il existe la même rigueur dans le monde de la nature ainsi que dans celui des mœurs. Pour Aristote, l'éthique est une logique de l'action en ce sens que le syllogisme s'applique à l'action comme à la connaissance par la forme, même si le contenu diffère. Il s'agit d'un syllogisme pratique dont l'agent est l'homme. En d'autres termes, l'éthique d'Aristote en tant que logique de l'action est une logique du probable. Ce qui importe, c'est qu'en partant des opinions autorisées, il s'agit de voir le type de rationalité dont il est question. Par exemple, en se référant à la théorie des jeux, il faut calculer les chances d'obtenir certains résultats. Il s'agit d'introduire un ordre dans la pratique. Pour Aristote donc si l'éthique comporte une logique de l'action, elle ne se définit pas comme une logique de l'action.

2.2 Mise en cause d'une telle conception de l'éthique

Quelle que soit la conception que l'on a de l'éthique, elle doit satisfaire à certaines conditions qui ne relèvent pas d'une simple logique de l'action car il y a une spécificité de l'acte et du discours éthique qui consiste à affirmer que la fin est cherchée pour elle-même. En ce sens, chez les anciens, quand on parle du devoir on parle du convenable. A l'opposé de l'éthique, qui fournit un critère qui est la considération de la norme ou de la loi, la logique ne nous fournit pas un critère pour juger des actions mais simplement pour juger de la cohérence d'un discours. Par exemple, le critère d'universalisation donné par Kant est un critère négatif mais il peut être universalisable parce qu'il a présupposé que si c'est universalisable, c'est l'humanité comme fin en soi qui est visée. L'universel est donc signe d'autre chose que de lui-même ; universaliser c'est prendre l'homme ou l'humanité comme fin.

A partir du moment où l'on situe l'homme par rapport au cosmos, la question éthique se traite comme une simple question selon laquelle on a à être ce qu'on est déjà, plutôt que ce qu'on doit être. Réalisation de soi = finalité préexistante en chacun. Quand on s'en tient au formalisme (ce en quoi il consiste et quelle est sa place dans l'économie des disciplines pratiques), deux limites s'appliquant aussi bien dans le champ théorique que dans le champ pratique sont à dégager. La première limite consiste à prendre acte du fait que la formalisation est un instrument. La seconde elle, réside dans son impossibilité à exister de façon autonome. Les cas du "choix rationnel" et de l' "impératif catégorique" illustrent bien ces deux aspects.

Le parallélisme logico-éthique qui fonde le projet de constitution d'une éthique et d'une axiologie formelles ne repose pas sur le simple constat d'un fonctionnement entre disciplines théoriques et disciplines pratiques. Car, d'une part l'analogie fonctionnelle est moins de

l'ordre du repérage que de l'intervention conceptuelle et d'autre part, parce que ce parallélisme se trouve lui-même fondé sur un certain rapport entre les types d'actes (les actes de jugements et les actes affectifs). Autrement dit, le parallélisme entre raison théorique et raison pratique, fait de la "fondation des actes" le niveau ultime qui rend compte de l'ensemble du projet.

L'idée d'un fil directeur analogique assumé par la logique peut laisser penser que la raison théorique assume un rôle paradigmatique qui laisse les spécificités de la raison pratique de côté en restreignant la dimension phénoménologique à la simple prise en compte du factuel. En ce sens aussi, l'aprioricité réussit à penser une éthique normative sans l'homme, c'est-à-dire en négligeant de recourir à des caractéristiques anthropologiques données. Cette analyse se trouve chez des philosophes comme Kant et Wittgenstein. Dans la perspective kantienne, il est important de distinguer deux acceptions de la rationalité : une proprement logique c'est-à-dire une cohérence de l'action ; et l'autre, la raison ou le pouvoir des fins. La première rationalité, déterminée par la rationalité, suppose que la conscience qui commande l'acte puisse être élevée à l'universalité de la loi. Quant à la deuxième, elle, est la capacité de relier des moyens à des fins ou le pouvoir de se donner l'humanité comme fin.

Si la rationalité logique porte sur la relation entre les moyens et les fins, la

rationalité pratique porte sur la fin elle-même. La pratique relève de ce qui est bon absolument, ce qui vaut sans condition. Ainsi, en tant que philosophie de l'autonomie, l'éthique est hétérogène à une logique de l'action. Cela signifie que chez Kant, il n'y a pas de logique de l'action dans la mesure où l'acte pratique est à lui-même sa propre fin. En se référant au *Tractatus* de Wittgenstein, Cora Diamond (philosophe américaine) donne une définition du domaine de l'éthique. Comme Wittgenstein, elle refuse de réduire l'éthique à un domaine particulier pour la philosophie morale. Pour elle, il n'y a pas d'objet spécifique de l'éthique; il n'y a pas de réalité morale ou de faits moraux sur lesquels l'on puisse baser ses jugements et énoncés moraux. Pour elle, les éléments qui ont un intérêt éthique se trouvent dans la vie humaine et c'est seulement en cultivant un certain type d'attention à cette vie ainsi qu'une imagination morale que l'on sera capable d'en prendre conscience. En effet, « Tout comme la logique, dit-elle, n'est pas, pour Wittgenstein, un sujet particulier, avec son propre corps de vérités, mais pénètre toute pensée, l'éthique n'a pas de sujet particulier ; plutôt, un esprit éthique, une attitude envers le monde et la vie, peut pénétrer n'importe quelle pensée ou discours »¹¹. Selon Wittgenstein, l'éthique porte sur l'absolu, la valeur des Valeurs, ou sur ce qui n'est pas un fait du monde. Or, dans la perspective wittgensteinienne, le monde n'a pas de sens c'est pourquoi, il établit une totale scission entre le réel et l'absolu. Avec lui, on se rend compte que l'éthique vise l'absolu contrairement à la logique de l'action qui porte sur le relatif.

Il n'y a pas d'éthique chez Hegel non plus car la logique de l'action des hommes est l'effet d'une ruse de la raison dans l'histoire. Influencé par Kant, Hegel pense que la morale est d'abord subjective. Avec lui, la moralité subjective renferme la responsabilité, l'intention, le bien et le devoir. En effet, on est responsable que de ce qu'on veut ou de ce qu'on a décidé librement; l'intention, elle, est l'être moral qui consiste à suivre la loi morale, c'est-à-dire la volonté bonne. Cela signifie que pour être moral, il faut agir par devoir et pour le devoir. Pour Hegel, la morale doit être vécue au niveau de la communauté.

En outre, David Hume mettait en évidence le fait qu'il est impossible d'inférer une conclusion normative à partir d'un ensemble de prémisses descriptives (loi de Hume). Face à ce constat

¹¹ Cora Diamond, *Ethique, imagination et méthode du Tractatus de Wittgenstein* Trad. Franç. E. Halais, Paris, PUF, 2011, P.230.

logique, le raisonnement éthique doit nécessairement puiser ses prémices normatives, soit dans le registre de la théologie morale, soit dans les théories spéculatives issues de l'anthropologie philosophique. Cependant, avec nos sociétés modernes caractérisées par un mélange de religions et de cultures, on peut noter que la recherche d'un fondement absolu partagé par tous est devenue impossible. Ainsi considérée, la pratique de l'éthique se concentre aujourd'hui sur la quête de cohérences normatives basées sur les discussions argumentées et non dogmatiques comme la tradition socratique. Cela pour dire que la logique est au dessus de l'éthique.

En définitive, l'éthique se vit d'abord comme une affaire personnelle car, la conduite de chacun relève de sa seule conscience individuelle (subjective, individuelle et relative). L'éthique des uns n'intéresse les autres que du point de vue de l'interaction sociale entre les hommes (l'éthique comme un ensemble de règles; par exemple le code éthique d'une profession) et de schémas de coopération. Il faut donc distinguer l'éthique individuelle, l'éthique propre à un groupe d'individus (éthique professionnelle, la déontologie) et l'éthique sociale, qui rend possible la vie en société.

3/ Ethique et politique ou la notion de valeur dans le domaine politique

Bien que la quête du Bien soit ce qui motive la réflexion éthique, il faut dire que la visée de l'éthique n'est pas le Bien en tant que tel, puisque, la réflexion éthique s'engage, par définition, quand on ne sait plus ce qui est bien ou quand on a perdu ses repères. Sa visée attache plutôt une importance prioritaire à la dimension sociale de l'existence ou aux conditionnements sociaux des décisions individuelles. L'éthique sociale est la branche de l'éthique qui s'intéresse non pas aux actions individuelles mais aux ensembles sociaux en général. L'origine viendrait des défaillances des connaissances relatives au monde des choses (incertitudes et controverses scientifiques) et des hésitations quant aux repères normatifs. Par ailleurs, le monde des objets, la nature, l'environnement, ne fournissent pas un appui solide pour définir des repères fiables ayant une valeur universelle ni pour formuler des normes éthiques et politiques qui pourraient s'imposer d'elles-mêmes à tous et aux yeux de tous.

Parmi les différentes éthiques, nous pouvons citer celle du développement durable. Le concept de développement durable, il faut le noter considère la question de la justice intergénérationnelle comme une nécessité dans une perspective de long terme. Il peut être aussi perçu comme un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. C'est ainsi que la préservation de l'environnement est intrinsèquement liée à la dynamique du développement des sociétés. Ce courant fait partie des éthiques anthropocentriques dans lesquelles l'être humain est le centre de la moralité, qui correspond à la vision habituellement reçue de la morale. Ceci pour dire que, les êtres humains parce qu'ils sont raisonnables, libres et conscients de l'être sont considérés comme des fins en soi. Ainsi, le champ de la moralité et celui de l'humanité sont coextensifs. L'éthique de l'environnement et du développement durable est fondée sur quatre principes qui tournent autour des êtres humains. D'abord, les êtres humains constituent la centralité de la planète (par une responsabilité de sauvegarde et de développement de la vie sur la planète); Ensuite, ils visent la progression de l'humanité en gérant leur rapport au monde comme de bons administrateurs; Ensuite encore, ils doivent remplir trois devoirs essentiels à savoir l'autonomie, la solidarité et la gestion du monde; Enfin, le principe du développement durable doit orienter le devoir et l'idéal de gestion humaine de la planète.

Selon cette approche, l'homme domine la nature dont il utilise rationnellement les ressources pour ne pas entraver la croissance économique, vue comme une condition essentielle de son

bien-être. C'est dans ce sens que l'éthique est considérée comme un ensemble rationnellement structuré de valeurs claires qui définissent le bien, le juste et le beau par lequel quelqu'un rend compte de lui-même, de ce qui le fait exister et agir. Elle est la manière de dire comment l'individu se doit de vivre et à partir de quoi il doit juger et décider en conséquence. C'est un système explicite et argumenté de valeurs qui induisent des comportements ou des pratiques sociales. C'est ce que soutient Ayn Rand quand il dit que « L'éthique, ou la morale, définit un code de valeurs pour guider les choix et les actions de l'homme — les choix et les actions qui déterminent le cours de sa vie »¹². Ainsi, une éthique qui garantit une perspective à long terme ne peut être durable que si elle est basée sur un éthos global fondé sur le consensus. Cette éthique, dite globale, se nourrit du processus de mondialisation, qui impose la constitution d'une société planétaire, en réduisant les différences entre les multiples visions du monde et exigeant de convenir d'un système de valeurs communes.

C'est donc une éthique de la solidarité, de la participation démocratique, de la reconnaissance de l'altérité et des différences, du pluralisme, du respect des droits des minorités et de la diversité des traditions, des cultures et des environnements naturels. A ce propos, nous pouvons citer l'éthique professionnelle de l'historien qui a des conséquences sur le plan de la méthodologie historique et de l'approche de la vérité historique. Dans le cas de la Seconde Guerre mondiale, cette exigence d'éthique est particulière. L'interrogation ne vient pas de ceux qui écrivent l'Histoire c'est-à-dire les historiens, mais de la société car la demande d'histoire de cette guerre est une demande sociale. D'où les diverses manifestations du devoir de mémoire (comme l'instauration de la journée de la déportation) qui sont organisées pour prévenir les crimes contre l'humanité. Par ailleurs, il existe de nombreux mouvements contemporains qui revendiquent une éthique à l'égard des animaux dont une approche déontologique (qui légitime les droits des animaux) et l'autre conséquentialiste à laquelle se rattache le mouvement initié par Peter Singer de « libération animale ». Sur le plan pratique, on distingue des mouvements abolitionnistes qui réclament le respect absolu de la vie animale et des mouvements réformistes (qui n'excluent pas l'utilisation de l'animal par l'homme, mais réclament que les animaux soient traités avec davantage de respect).

Un autre domaine qu'on ne peut séparer de l'éthique est celui de la politique ou la philosophie politique. En philosophie la gouvernance de la cité est considérée comme un cadre naturel et comme un prolongement des commandements éthiques. L'éthique est aussi mentionnée comme sédiment social dans la mesure où elle rend possible la vie en société. A l'instar de l'éthique sociale, l'éthique libérale consiste à reconnaître l'existence de lois objectives, extérieures à la volonté de l'homme, mais inscrites dans sa nature sociale, et qui l'obligent à les respecter sous peine d'engendrer le désordre. Il s'agit du droit à la vie, dont est déduit le droit de propriété, duquel découlent ensuite les droits de contracter, d'échanger, de tester, ou encore la liberté de circuler et de vivre comme on l'entend tant que ce mode de vie ne suppose pas l'agression d'autrui, etc. Ces droits ne dépendent ni de l'approbation d'une majorité de la population ni de l'imprimatur d'une autorité politique ; ils sont inhérents à la nature même de l'homme.

L'éthique sociale est une éthique objective car elle rend compatibles entre elles les différentes morales individuelles. Ses principes de base sont les suivants :

1. chacun est propriétaire de lui-même et des fruits de son action ;
2. une personne ne peut échanger que ce dont elle est propriétaire ;

¹² Ayn Rand, *La Source Vive*, Trad. Jane Filion, Paris, Plon, 1943, P. 24.

3. l'échange repose sur le principe d'autonomie de la volonté et le consentement des acteurs (axiome de non-agression).

Elle s'intéresse à l'organisation de la société dans une dimension tant individuelle qu'institutionnelle. « (...) les propositions politiques sont nécessairement des jugements de valeur : la philosophie politique est donc nécessairement normative et il est par conséquent nécessaire de proposer un système explicite de normes si on veut fonder le principe de la liberté personnelle »¹³ disait Murray Rothbard, à ce propos. C'est dans cette perspective aussi qu'on pouvait voir déjà dans *La République* de Platon, une invitation des hommes à ne pas vivre répartis ni en cités ni en peuples, mais plutôt considérer tous les hommes comme des compatriotes et des concitoyens, afin qu'il y ait un mode de vie et un monde uniques sous une loi commune. Cela pour signifier que l'on se donne soi-même des points de repères ou normes. La norme étant un impératif formulé par une volonté qui commande à tout homme de se conduire. Proposant une philosophie de la subjectivité, de la conscience, de la liberté, de la volonté qui pose les lois, Rousseau en tant que moderne pose un problème moderne en donnant une solution ancienne (relativement à l'ordre) en ces termes: « Désobéir à Dieu c'est désobéir aux lois, et qui désobéit aux lois, désobéit à Dieu ».

Dans cette pensée rousseauiste, il faut dire que l'auteur établit un point commun entre loi humaine et loi physique. Car si nous affirmons que Dieu est l'auteur de la nature, c'est qu'il l'a ordonnée, il l'a soumise à un ordre. Et la loi humaine, quel que soit son contenu, elle nous demande de suivre pleinement un ordre. En suivant l'ordre de la loi, on se conformerait à la volonté de Dieu qui a créé selon un ordre. Autrement dit, Dieu est l'auteur de l'ordre naturel ; or la loi exige que l'on mette de l'ordre dans sa vie. Par conséquent, pour Rousseau, ne pas suivre la loi, c'est mettre du désordre et désobéir à Dieu qui a voulu l'ordre. Tout ceci pour dire que l'éthique sociale est celle qui rend la vie harmonieuse dans la société parce que basée sur des règles bien définies. A ce niveau de notre réflexion, il faut préciser que Dieu est différent de la nature qui n'est ni morale ni immorale mais amoral, étrangère à la morale. C'est l'homme lui-même qui introduit la morale au sein de la nature (cf. le darwinisme social primitif qui stipule ceci : que le plus fort mange le plus faible. Et avec la loi de la sélection naturelle se moralisant, le plus fort doit assister le plus faible).

Conclusion

L'origine de l'éthique est humaine. En tant que telle, elle a pour souci de garantir à la fois les libertés essentielles et la coexistence harmonieuse des hommes. Quelle que soit la conception que l'on ait de l'éthique, elle doit satisfaire à certaines conditions qui ne relèvent pas d'une simple logique de l'action dans la mesure où, l'on accomplit son devoir à condition qu'elle soit dans le plan que la nature a attribué, c'est-à-dire dans un rapport à l'être. Autrement dit, il s'agit du déterminisme religieux ou de l'éthique de la responsabilité où rien n'est décidé d'avance ; ici, l'on doit être responsable de ses choix. L'éthique, il faut le dire, est devenue un concept à part entière du fait de la "démoralisation" de la société. Bien que cette expérimentation soit favorable pour l'être humain en élaborant de nouveaux rapports sociaux plus harmonieux, elle peut aussi conduire à un nouveau dogmatisme.

Bibliographie

¹³ Murray Rothbard, *Ethique de la Liberté*, Trad. Pierre Lemieux et François Guillaumat, Paris, les Belles Lettres, 1982, P. 45.

- BOUDON Raymond, *Le relativisme*, Paris, PUF, 2008.
- BREHIER Emile, *Les Stoïciens Cleanthe- Diogène Laërce, Plutarque, Cicéron, Sénèque, Épictète, Marc Aurèle*, édi. par P.-M. Schuhl et É. Bréhier, Gallimard, coll. "Pléiade", Paris, 1962.
- BREHIER Emile, *Chryssipe et l'ancien stoïcisme*, Ed. Archives contemporaines, 2006.
- BREHIER ÉMILE, *Histoire de la Philosophie, Tome 1 : L'Antiquité et le Moyen-âge*, Paris, Félix Alcan, 1928.
- BRENTANO Frantz, *l'Origine de la conscience morale suivi de La Doctrine du jugement Correct*, Trad.de l'all. Jean Claude Gens et Marc de Launay, Paris, Gallimard, 2003.
- BRIDOUX André, *Le Stoïcisme et son influence*, Paris, Vrin, 1965.
- BROCHARD Victor, *Études de philosophie ancienne et moderne*, Paris, Vrin, 1974.
- Bon article :il peut être publié .Il faut cependant le réduire à 18 ou 20 pages .
- BRUN Jean, *Le Stoïcisme*, Paris, PUF, coll. "Que sais-je ?", 1958, 2° éd., 1961.
- BRUNSCHWIG Jacques, *Les Stoïciens et leur logique*, actes du colloque de Chantilly, 18-22 sept. 1976, Paris, Vrin, 2005.
- COURNOT Antoine-Augustin, *Essai sur les Fondements de nos connaissances Philosophiques*, Paris, Hachette, 1851.
- DEFORES Marie-Claude, Yvan Piedimonte, *La constitution de l'être*, Paris, Bréal, 2009.
- FARRUGIA Francis, *La Construction de l'homme social. Essai sur la démocratie disciplinaire*, Paris, Syllepse, 2005.
- GOURINAT Jean-Baptiste, *La dialectique des stoïciens*, Paris, Vrin, 2000.
- HANLEY Jonathan, *Les Fondements de l'éthique chrétienne*. Sous la direction de Jean-Louis Leuba, Éditions du Cerf, 1995.
- HEIDEGGER Martin, *La Lettre sur l'humanisme*, Trad. All. Roger Munier, Aubier Montaigne, 1983.
- KAHN Axel et Dominique Lecourt, *Bioéthique et liberté*, collection Quadrige essai, Paris, PUF, 2004.
- LAERCE Diogène, *Vies et Doctrines des philosophes illustres (vers 200), Livre VII, Le Livre de Poche*, 1999.
- LECOURT Dominique, *Contre la peur. De la science à l'éthique une aventure infinie*, PUF, Quadrige, Paris, PUF, 1999.
- LEVINAS Emmanuel, *Éthique comme philosophie première*. Éditions Payot & Rivages, 1998.
- LUKASIEWICZ Jan, *Du principe de contradiction chez Aristote*, traduit du polonais par Dorota Sikora, Paris, l'Eclat, 2000.
- LUKASIEWICZ Jan, *La Syllogistique d'Aristote*, trad.Franç. Françoise Caujolle Zaslowsky, Paris, Armand Collin, 1972.
- LUKASIEWICZ Jan, *Contribution à l'histoire de la logique des propositions*, trad. Franç. De Jean Larjeault, paris Armand Collin, 1972.
- LUKASIEWICZ Jan, *Ecrits logiques et philosophiques*, Trad. Franç. De Sebastien Richard, Katia Vandenborre et FabienSchang, Paris, Vrin, 2013.

MEYER Herman, *Le prolongement de la logique stoïcienne dans la logique contemporaine*, Revue philosophique de la France et de l'Étranger, 1956.

MISRAHI Robert, *La Signification de l'éthique, pour une application de l'éthique aux problèmes de la vie et de la santé*, Paris, Synthélabo, Les Empêcheurs de penser en rond, 1995.

MISRAHI Robert, *Qu'est-ce que l'éthique ?* Armand Colin, 1997.

MORIN Edgar, *La Méthode 6. Éthique*, Éd. du Seuil, 2004.

PERTHUIS Christian de, *La génération future a-t-elle un avenir? Développement durable et mondialisation*, Collection Ulysse, Paris, Essai. 2003.

PICHAT Michael, *La psychologie stoïcienne*, Paris, L'harmattan, 2013.

POCHE Fred, *Politique de la fragilité. Éthique, dignité et luttes sociales*, Paris, Cerf, 2004.

QUINCHE Florence, *La délibération éthique. Contribution du dialogisme et de la logique des questions*. Paris, Kimé, 2005.

RICCEUR Paul, *Éthique et responsabilité*, La Baconnière, 1995.

RICCEUR Paul, *Soi-même comme un autre*, Le Seuil, Collection l'ordre philosophique, 1990.

RODIS-Lewis Génévieve, *Descartes et le rationalisme*, Revue philosophique de Louvain, 1967, Vol. 65, Numéro 88.

RODIS-Lewis Génévieve, *La Morale stoïcienne*, Paris, PUF, 1970.

RODIS-Lewis Génévieve, *la mondialisation et la question des droits fondamentaux*, PUF 1970.

VILLEMURE René, *Qu'est-ce que l'éthique ?*, Bulletins réflexifs de l'Institut québécois d'éthique appliquée, rene.Villemure@ethique.net.

WITTGENSTEIN Ludwig, *Fiches*, Trad. J. Fauve, Paris, Gallimard, 1971.

WITTGENSTEIN Ludwig, *Remarques sur la philosophie de la psychologie I*, Trad. G. Granel, TER, Mauvezin, 1989.

« *Revue d'éthique et de théologie morale* », N° 260, par Olivier Artus, Cerf, 2010.